



Rapport des Consultations Nationales Post-2015

En Algérie



Sommaire

Rapport rédigé sous la direction du Groupe Post-2015 présidé par Nabil Assaf et Randa Aboul-Hosn.
Points focaux Post –2015 : Wissam Benyettou et Karis Musako.

Comité de rédaction : Katharina Meyer-Seipp, Salima Remal, Farida Kebri.

Ont contribué à ce rapport :

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation (FAO), L’Entité des Nations unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (ONUFEMMES), ONUSIDA, Le Fonds des Nations unies pour l’enfance (UNICEF), l’Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP), l’Organisation des Nations unies pour le développement Industriel (ONUDI), le Bureau International du Travail (BIT), le Bureau du Coordonnateur Résident.

Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies en Algérie
Adresse postale :
BP 444 Hydra 16035 Alger
Tél. : 213 (0) 21 92 01 01
Fax: 213 (0) 21 92 54 53/213 (0) 21 92 54 60
Site web: <http://www.un-algeria.org/>

Chapitre I : Résultats des consultations nationales.....9

1.1. Méthodologie adoptée.....10

1.1.1. Jeunes :12

1.1.2. Femmes14

1.1.3. Secteur privé :16

1.1.4. Société Civile :17

1.1.5. Malades et handicapés20

1.1.6. Syndicats22

1.1.7. Morchidates23

1.1.8. Universitaires et chercheurs.....24

1.1.9. Résultats du sondage en ligne My World 2015.....25

1.2. Synthèse générale26

1.2.1. Priorités des groupes consultés:26

L’emploi27

Le logement28

Bonne Gouvernance, et état de droit29

Paix et sécurité30

L’éducation31

Santé et accès aux soins.....32

Cohésion sociale33

1.2.2. Groupes cibles prioritaires.....34

La nécessaire autonomisation des femmes.....34

La jeunesse : une ressource et un acteur clé du développement.....35

La dynamisation de la société civile : un levier dans le partenariat pour développement36

Chapitre II : Contribution du Gouvernement..... 38

1. Contexte général40

2. Acquis40

3. Défis.....45

4. Enjeux48

5. Intervenants et processus49



Préface

Le sommet du millénaire organisé par les Nations Unies en 2000 a connu, l'adoption par les représentants de 189 Etats membres des Nations Unies la déclaration sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Huit objectifs quantifiables ont formé, depuis cette date, l'Agenda Mondial du développement. Ces objectifs qui ont comme date cible 2015, arrivent désormais à terme et nécessitent une nouvelle réflexion sur l'avenir que nous voulons. Pour les Nations Unies, il s'agit d'engager l'ensemble des acteurs à définir les objectifs du développement et les propriétés de coopération sur la base des besoins et aspirations des populations du Globe. Selon cette nouvelle approche qui se veut inclusive et participative, les objectifs du développement devraient être liés à la notion de « bien vivre » telle que définie et recherchée par les populations.

L'Algérie figurait parmi les 50 premiers pays impliqués dans ces consultations qui ont fini par être élargies à plus de 90 pays à travers le monde. Les Nations Unies en collaboration avec le gouvernement algérien ont conduit cette consultation afin de contribuer à la vision globale, attendue avant 2015, en rapportant les aspirations des groupes de population en Algérie.

Pour illustrer la diversité des points de vue au sein de la société algérienne, les Nations Unies en Algérie se sont efforcées à donner la parole à de multiples parties prenantes : représentantes des organisations de la société civile, du secteur privé; universitaires et chercheurs, des personnes malades et souffrant d'handicaps, des jeunes et des femmes ont composé un échantillon qualitatif. Entre le 15 Janvier et le 15 mai 2013, à travers 23 groupes de discussion, une enquête nationale et une consultation en ligne et avec la contribution de l'ensemble des secteurs gouvernementaux en Algérie, une série de priorités ont émergé comme étant les principales priorités des algériens.

Nos remerciements les plus sincères vont à nos partenaires du Ministère des Affaires étrangères pour leur précieuse aide dans l'organisation de ces consultations. Nos remerciements vont aussi aux associations et aux Agences des Nations Unies dirigée par l'Equipe Pays qui ont contribué à la réussite de ce processus. Finalement, un grand merci à toutes les participantes et à tous les participants qui nous ont fait le privilège de partager avec nous leurs aspirations et pensées les plus sincères

Cristina Amaral
Coordonnatrice Résidente des Nations Unies en Algérie

Introduction

Depuis juin 2012 le système des Nations Unies a lancé une série de processus consultatifs en vue de réfléchir à l'agenda de développement destiné à remplacer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui arrivent à terme en 2015. En plus d'un panel de Haut-niveau comprenant vingt-sept éminentes personnalités internationales dont des chefs d'Etats, des ministres ainsi que des leaders d'opinions, un groupe consultatif intergouvernemental, un groupe de travail sur de possibles Objectifs de Développement Durable (ODD) et des groupes thématiques ont aussi été constitués afin de se pencher sur la question. Le Secrétaire Général des Nations Unies présentera sa vision sur l'agenda de développement Post-2015 lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre de cette année en se basant notamment sur le Rapport du Panel de Haut-niveau. Lors de cette Assemblée Générale, le groupe de travail sur les ODD devra aussi présenter son Rapport d'étape.

En vue de donner la possibilité aux citoyens d'influer sur l'agenda de développement Post-2015 qui sera adopté par l'Assemblée Générale, le Groupe des Nations Unies pour le Développement (UNDG) a décidé d'initier une série de consultations nationales dans une cinquantaine de pays afin de récolter les opinions des peuples sur l'avenir qu'ils veulent. Ces consultations dont les résultats globaux vont être soumis au Secrétaire Général, ont pour objectif principal de donner l'opportunité à des groupes de population généralement en marge de la société et n'étant pas souvent consultés, de s'exprimer et de définir leurs priorités de développement des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'Algérie a été retenue dans la liste initiale des 50 pays, qui plus tard a été élargie à 83 pays et où se sont tenues les consultations nationales.

Les consultations nationales en Algérie ont constitué une opportunité pour les groupes consultés ainsi que pour la société algérienne dans son ensemble, leur permettant aussi de se prononcer et d'exposer leur vision de l'avenir qu'ils entendent. Initialement à peu près 350 personnes ont été consultées directement lors de groupes de discussion et plus de 200 personnes se sont exprimées une enquête qualitative et 700 à travers un sondage en ligne (myworld2015). Divers moyens de consultation ont été mis en œuvre dont notamment une enquête qualitative auprès de jeunes, des ateliers de discussions communément appelés « focus group » ou encore des consultations en ligne auprès d'académiciens et de chercheurs. Un accent a été mis sur l'inclusivité du processus et l'occasion a été donnée à des jeunes chômeurs, des femmes rurales ou encore des chercheurs universitaires de prendre part aux consultations.

Vu le choix des parties prenantes et le nombre limité des participants, ces consultations ne revêtent pas un caractère absolu et n'ont pas la prétention de représenter une opinion majoritairement partagée par tous les Algériens. Néanmoins elles nous permettent de comprendre les préoccupations des groupes consultés et de dégager une vision du futur d'une frange de personnes des plus vulnérables. Ceci peut constituer un appel à l'inclusion même des plus marginalisées de façon qu'ils réalisent que leurs voix comptent.

A travers ces consultations, le système des Nations Unies a une fois de plus démontré sa capacité de fédérer et de rassembler autour d'un objectif commun une variété d'acteurs institutionnels et non-institutionnels. Nous nous félicitons surtout de l'appui reçu du Gouvernement algérien à travers le Ministère des Affaires étrangères qui tout au long des consultations a montré sa disponibilité à contribuer à la bonne tenue des consultations.

Nous espérons qu'au-delà de l'objectif immédiat de constituer la définition d'un agenda de développement au niveau global, les résultats de ces consultations nationales pourront servir à orienter et si nécessaire recadrer les interventions des acteurs du développement dans ces différents pays.



Chapitre I : Résultats des consultations nationales



I. Méthodologie

1.1 Méthodologie adoptée

S'inspirant des recommandations du (Groupe des Nations Unies pour le développement) GNUD, sous la coordination de l'Equipe pays, composée des chefs des agences onusiennes résidentes en Algérie, le processus de consultation pour l'Algérie a été mené du 15 janvier au 15 mai 2013 et a concerné une diversité de parties prenantes. Il s'agit:

- D'organisations de la Société Civile (OSC) activant en faveur des Femmes (notamment rurales, et celles subissant des violences), des personnes vivant avec un handicap, des jeunes (notamment en chômage et étudiants), des enfants, des personnes âgées, et des personnes malades (dont celles atteintes du sida) ; et de la Gouvernance et des Droits Humains ;
- De représentants de syndicats ;
- De représentants du secteur privé et d'organisations patronales ;
- De représentants de la communauté scientifique et technique (chercheurs et universitaires dans différentes disciplines).

Le Gouvernement a participé à la consultation par une contribution établie, sous la coordination du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), par des représentants de ministères sectoriels et institutions nationales.

La méthodologie adoptée pour le processus de la consultation par l'équipe pays, avec la participation du MAE, comprend cinq phases :

1. sélection des parties prenantes,
2. choix des modes de consultations,
3. organisation des consultations,
4. exploitation des résultats des consulta-

5. tions, et
élaboration du rapport final.

Suivant les recommandations du GNUD pour la sélection des parties prenantes, l'équipe pays s'est appuyée sur les plateformes et réseaux déjà établis (réseaux établis par les agences du Système des Nations Unies (SNU) à travers leurs projets respectifs, en particulier ceux ayant participé à l'élaboration du Cadre de Coopération Stratégique (CdCS) 2012-2014 et au rapport de Rio+20) et qui ont montré des capacités à défendre les intérêts collectifs de leurs membres, et à faire entendre la voix de la société civile. Quand cela a été possible, un mix représentatif et équilibré de groupes de parties prenantes, selon différents critères (Genre, âge, répartition géographique, secteur d'activité économique, secteur juridique, et diversité de la société civile...) a été effectué.

Concernant la méthode de consultation, le choix s'est fait en fonction des thèmes abordés, des objectifs attendus, de l'échéancier, du budget alloué et de la disponibilité des participants.

Trois formes de consultation ont été mises en œuvre :

- [enquête](#),
- [Focus Groups](#),
- [consultation en ligne](#).

Une enquête de type qualitatif (méthode des quotas) a été menée auprès d'un échantillon de 102 jeunes âgés entre 15 et 29 ans et répartis sur tout le territoire national.

Vingt-trois Focus groups, répartis entre les OSC et groupes de populations identifiées, ont été organisés. La sélection des partici-

pants, entre 6 et 12 par focus, s'est faite par des associations choisies parmi les associations parties prenantes, avec le soutien des agences du SNU concernées (notamment en mettant à leur disposition des facilitateurs et des rapporteurs) et, aussi d'institutions gouvernementales (cas de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)). Un total de 338 personnes a effectivement participé aux réunions.

La consultation en ligne a concerné 16 chercheurs/universitaires.

Trois principes-clés, inclusion et responsabilisation (*redevabilité*) et l'universalité ont guidé le processus. Pour l'inclusion, les consultations ont concerné essentiellement des groupes de population vulnérables, habituellement sous-représentés, marginalisés ou peu associés dans les processus de prise de décision. Quant au principe de redevabilité, le choix des participants a été effectué par des associations ayant une grande proximité avec les groupes de population visés. Ce qui a réduit le risque de faire participer des personnes insuffisamment aptes à représenter ces groupes.

Les discussions ont été basées sur le questionnaire standard élaboré par le GNUD et sur lequel quelques adaptations ont été apportées. Un facilitateur et un rapporteur ont été mobilisés par les agences du SNU pour l'animation de chaque focus group. Les participants ont été encouragés à dépasser leurs préoccupations immédiates catégorielles et à se concentrer dans la mesure du possible, sur des aspirations communes à leur communauté, à la société dans son ensemble ou même universelles. Une liberté d'expression totale a été donnée. Pour que les débats soient riches et bénéfiques à tous, les participants ont été sollicités pour hiérarchiser leurs réponses, ce qui a permis de dégager des consensus et, très peu, de divergences fondamentales. Pour documenter le processus, un enregistrement audio des débats, la retranscription et la rédaction de

rapports des facilitateurs et des rapporteurs ont été systématiquement effectués.

L'exploitation des documents et leur analyse, confiées à deux consultants nationaux, s'est opérée selon l'approche analyse de contenu. Dans un premier temps, pour chaque focus group, la retranscription des données collectées a servi à la constitution d'un fichier contenant toutes les réponses portées sur le questionnaire.

Dans un deuxième temps, il a été procédé à une recodification de ces données. L'utilisation d'un logiciel d'analyse qualitative a permis d'obtenir une classification des réponses recodifiées selon l'occurrence qui leur est attachée.

La hiérarchisation des réponses pour chaque question s'est basée sur cette occurrence. L'analyse qui s'en est suivie s'est faite selon le format du rapport préconisé par le GNUD.

Il y a lieu de signaler cependant que les questions 1, 2, 3 et 4 du questionnaire de base ont fait l'objet d'une concaténation en raison d'une différenciation insuffisamment marquée des concepts y contenus (beaucoup de participants avaient estimé une équivalence entre certaines questions).

Cette démarche a été aussi suivie pour les réponses obtenues par voie électronique. Par contre, pour l'exploitation et l'analyse des résultats de l'enquête Jeunes, il a été fait recours au logiciel SPSS.

Ce rapport restitue les résultats de l'exploitation et de l'analyse de cette documentation. Il est structuré en deux Chapitres : Un premier qui présente les consultations menées par le Système des Nations Unies avec huit groupes (jeunes, femmes, syndicats, secteur privé, malades et handicapés, morchidate), société civile et chercheurs/universitaires). Un deuxième Chapitre contient la contribution du Gouvernement.

1.1.1. Jeunes

Deux modes de consultations ont été retenus pour les jeunes :

- Sondage par interview direct auprès de 102 jeunes, âgés de 16 à 29 ans, de deux sexes, résidant dans les différentes régions (Nord, Est, Ouest, Sud) de l'Algérie, de différents niveaux d'instruction et ayant diverses situations.
- *Focus group* abordant les thématiques suivantes : emploi-migration – volontariat – population à risques et gouvernance.

Les jeunes consultés sont primo demandeurs d'emploi, militants associatifs, jeunes impliqués dans des projets de développement et des jeunes ayant vécu l'expérience de la *harga* (immigration clandestine).

Les consultations ont eu lieu à Skikda et Tipaza pour la thématique emploi, à Constantine pour le volontariat, à Alger pour les populations à risques et gouvernance.

- L'association « el Amel » a été partenaire du Bureau du Coordonnateur Résident pour l'organisation de la consultation sur le volontariat, « AIDS ALGERIE » partenaire de ONUSIDA/FNUAP/OMS pour l'organisation de celle des populations à risques, « l'ANEM » (Agence Nationale d'Emploi) partenaire du PNUD pour l'emploi, « l'AFAD » partenaire du Bureau Coordinateur Résident (BCR) pour la consultation sur la migration et l'association « el Manar » partenaire de ONUFEMMES pour l'organisation du focus group sur la gouvernance. L'UNI-

CEF a aussi organisé une consultation sur la thématique gouvernance dans le cadre d'une activité avec le Parlement.

Résultat de la consultation « Jeunes » :

La préoccupation la plus importante des jeunes algériens, exprimée par les rencontres et enquêtes conduites, est celle du chômage. En effet les jeunes signalent l'insuffisance d'opportunités d'emploi qui pourrait être résolue, selon eux, en diversifiant l'économie algérienne et en soutenant l'investissement national et étranger pour créer plus d'emplois et améliorer d'employabilité.

Pour ces jeunes, le problème relatif à l'éducation a une relation étroite avec le marché du travail. Une éducation de qualité avec une réforme des programmes, une extension du réseau d'infrastructures, des moyens et ressources humaines mieux formées, réduction des inégalités d'accès au plan géographique et au plan des catégories de population et surtout une adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail est à même d'assurer un bien vivre pour cette catégorie de population.

Le lien est tout aussi évident pour ces jeunes entre emploi et acquisition de logement. Plus d'équité et un mécanisme plus transparent dans l'octroi de logement est une demande des jeunes consultés.

Les jeunes soulignent aussi l'importance d'un climat économique pour « bien vivre » en Algérie. Cela passe, selon eux, par la défense des intérêts du peuple algérien en renforçant et appuyant les institutions nationales chargées de la sécurité et à partir d'actions dans le cadre de coopérations régionales et ou internationales en faveur de la paix/sécurité.

Les jeunes ont souligné l'importance de l'état de droit en matière de respect des libertés et une application juste de la loi. Ils considèrent que ces deux priorités favorisent le maintien de la cohésion sociale. L'égalité devant la loi, la consolidation du principe de redevabilité des élus, et le renforcement de la lutte contre la corruption sont nécessaires pour réaliser un bien vivre et venir à bout d'un certain malaise

Les jeunes interpellent l'Etat algérien en priorité pour agir, avec la contribution des partenaires du développement dans le cadre des accords bilatéraux et multilatéraux.

Les organisations de la société civile, les médias, la diaspora, les personnalités nationales, les mosquées et le secteur économique public et privé sont aussi interpellés pour con-



Jeune femme qui a participé dans les consultations nationales

dans la vie des jeunes qui alimente le sentiment de marginalisation. Enfin, l'accès à la santé et à une meilleure qualité de soins ne laissent pas indifférent la jeunesse algérienne.

Les motifs à l'origine de ces obstacles sont cernés, ainsi que les entités (nationales et étrangères) amenées à améliorer la situation.

tribuer à améliorer la situation de la jeunesse algérienne, qui se projette dans le moyen terme (2018) pour réaliser ces objectifs.

1.1.2 Femmes

Trois groupes de femmes ont été consultées : femmes vulnérables--femmes artisanes et femmes rurales:

Femmes vulnérables : ce groupe de « femmes en difficultés » victimes de violences a participé à la consultation organisée par ONUFEMMES en partenariat avec l'association SOS femmes en détresse le 7 mars 2013 à son siège.

Femmes artisanes : bénéficiaires du projet Res'ARTS mis en œuvre par l'association « FEC » ont été consultées à Tizi-Ouzou, le 25 février 2013. La consultation a été organisée par ONUFEMMES en partenariat avec femmes en communication (FEC).

Femmes rurales : consultation organisée le 4 mars 2013 à Tizi-Ouzou avec des femmes vivant en milieu rural par l'association « ASFRU » de Tizi-Ouzou, partenaire de la FAO.

Résultat de la consultation « Femmes »:

La première priorité des femmes consultées pour mieux vivre serait d'améliorer l'accès à la qualité des services de santé, surtout dans les zones non urbaines. La question de la prise en charge psycho-sociale, notamment pour les femmes victimes de violence, les personnes vivant avec un handicap et les enfants abandonnés, est soulignée.

Cité aussi, très souvent, est la recherche d'un travail, d'un revenu, pour acquérir une indépendance économique. Le travail permet aux femmes, d'une part, de s'assurer d'un revenu et de pouvoir subvenir à ses besoins et, d'autre part, de s'épanouir personnellement et gagner plus d'indépendance. Plusieurs femmes, surtout en milieu rural, aspirent à équilibre entre un temps de repos ou de loisir et leur emploi du temps trop chargé. La création d'emplois décents, une amélioration de la qualification des femmes par la formation, et une meilleure répartition des rôles au sein de la famille sont susceptibles de favoriser l'amélioration de leur situation.

uation.

Ensuite vient la nécessité de consolider l'Etat de droit et promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles. Les participantes estiment que leurs droits ne trouvent pas globalement de concrétisation effective. Les tabous et préjugés encore présents dans la société sont évoqués comme source de préoccupation pour certaines d'entre elles. Les femmes ont évoqué l'importance de changer les mentalités et les lois. Plus particulièrement, un amendement du code de la famille. Les lenteurs des procédures judiciaires parfois ne mettent pas la pleine jouissance des droits des femmes. Ce qui pourrait affecter la confiance des femmes dans les institutions publiques. Une justice plus efficace et plus accessible est fort attendue.

La sécurité est considérée par les participantes comme un des préalables à la qualité de vie, d'où l'importante nécessité du renforcement de la lutte contre les fléaux sociaux (terrorisme, délinquance, drogue, violence contre les femmes,...). Pouvoir sortir de chez soi, se déplacer sans risques et se sentir en sécurité dans l'espace public est considéré comme la clé pour bien vivre. La prévention et l'action coordonnée des nombreux intervenants dans ce domaine sont des stratégies à privilégier.

Améliorer l'accès à un logement, surtout en zone rurale est également cité. Cette question du logement les affecte particulièrement en raison de leur vulnérabilité économique. Le coût du logement demeure, pour elles, élevé, et la distribution du logement social pas suffisamment transparente. Le caractère discriminatoire de certains articles du code de la famille en matière de logement, dans les cas de divorce, reste une source de grande vul-

nérabilité pour les concernées.

Améliorer la qualité de l'éducation (y compris la formation professionnelle) est considéré indispensable pour l'avenir de leurs enfants. Adapter les formations aux réalités de l'emploi, en vue d'améliorer l'employabilité des personnes, selon les participantes, doit aussi être un défi du système éducatif.

La justice sociale, liée principalement à la gestion des services publics, est la dernière thématique parmi celles qui ont suscité beaucoup de réactions au sein de ces focus groups. Une meilleure communication, un allègement des procédures administratives, et la lutte contre corruption sont pour les participantes des objectifs à réaliser.

Finalement, pour les femmes rurales, la question de l'environnement et l'importance de l'éducation environnementale a été citée à plusieurs reprises.

Pour conduire l'ensemble des actions préconisées pour « bien vivre », les femmes participantes considèrent qu'elles sont en priorité du ressort des institutions et organismes nationaux, chacun en ce qui le concerne, et de la société civile. Les femmes évoquent aussi la nécessité de pouvoir se réunir entre femmes et de renforcer la participation des femmes à des processus de prise de décision. L'Algérie pourrait bénéficier d'échanges avec d'autres expériences internationales (notamment à travers les Nations Unies) dans le domaine de la promotion des conditions des femmes et autres domaines. C'est dans un horizon de moyen terme que ces femmes voient la concrétisation de leurs aspirations à travers les actions préconisées.





1.1.3. Secteur privé

La partie prenante consultée est composée des représentants des organisations du secteur privé suivantes : « CGEA », Confédération Générale des Entreprises algériennes- la « SEVE », Association des femmes chefs d'entreprise- « AIDA », Algerian International Diaspora Association- « l'UNI », l'Union National des Investisseurs -« CARE », Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise. - Société Générale, Algérie- « FCE », Forum des Chefs d'Entreprises. Cette consultation a été organisée par les agences SNU PNUD/UNIDO/OIT.

Résultat de la consultation secteur privé :

Les participants aux consultations représentant le secteur privé ont focalisé leurs débats pour l'essentiel sur quatre thématiques : **Gouvernance, emploi/revenu logement, santé, la sécurité et éducation.**

Améliorer l'efficacité des services publics, favoriser une plus grande participation citoyenne à la gestion des affaires publiques, donner de la considération au citoyen par l'écoute et la prise en compte de son opinion, mieux insérer les groupes marginalisés et renforcer la lutte contre la corruption sont les principales mesures préconisées en matière de consolidation de la gouvernance .

L'emploi est considéré comme déterminant dans le niveau de vie de la population. De la qualité de l'emploi occupé dépend grandement la qualité de vie des citoyens. Favoriser une offre d'emplois productifs, bien rémunérés et stables est l'attente exprimée.

Malgré la réalisation de grands programmes de logements sur la dernière décennie, l'accès à un logement pourvu des commodités de

base (raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz), notamment pour les jeunes dans la perspective de fonder un foyer, est mentionné par les participants dans les préoccupations prioritaires du post-2015. Une meilleure gestion du cadre de vie est aussi souhaitée par renforcement des plans de développement

Une santé de meilleure qualité et plus accessible, notamment pour les personnes à besoins en soins spécifiques, est l'autre défi à relever. Pour les participants, cela nécessite d'augmenter les performances du système de santé par l'introduction de plus de rationalité dans sa gestion, une plus grande extension du réseau de soins spécialisés, au profit notamment des régions du sud et des zones enclavées, et un renforcement des capacités des ressources humaines du secteur par la formation tout au long du cycle de vie. Une politique du médicament plus efficace est un autre aspect du défi.

Les participants estiment que le bien vivre est fortement lié à l'éducation. Le système éducatif est appelé à plus de performance. Il s'agira d'améliorer la qualité de ses prestations, notamment en s'adaptant à l'évolution des besoins économiques et sociaux en matière de qualification. La lutte contre l'analphabétisme, surtout des femmes, est partie intégrante du défi posé.

Les parties devant intervenir pour contribuer à la concrétisation des priorités identifiées par ce groupe sont essentiellement le Gouvernement, le Parlement, la Justice, l'Ecole et les services sociaux de l'Etat. Un rôle est également attendu des acteurs de la coopération internationale. Quant à l'échéance préconisée, les représentants du secteur privé estiment cela possible dès 2015.

1.1.4. Société Civile

Cette partie prenante est composée de représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'environnement (3 focus group), des droits humains et du développement humain :

Les consultations relatives à la thématique « environnement » et « environnement et risques » sont les suivantes :

- organisée par le PNUD le 9 mars 2013 à Alger en partenariat avec l'association récifs a regroupé des participants venus des wilayas de Tizi -Ouzou -Alger -Touggourt -Chlef et Blida

- organisée le 5 avril 2013 par le PNUD à Oran a impliqué des participants représentants d'associations des wilayas d'Annaba, Béchar, Biskra, Ghardaïa, Médéa, Saida, Sidi Bel Abbes, Tissemsilt et Oran.

- organisée le 23 février 2013 par le PNUD en partenariat avec l'association écologique de Boumerdès., participants venus des wilayas Boumerdès et d'Alger.

Développement humain :

Le réseau « NADA » était le partenaire du PNUD dans l'organisation le 9 mars 2013 à Alger de la consultation relative à la thématique développement humain. Elle a regroupé des représentants d'associations de wilayas suivantes : Alger-Bejaia-Bordj Bouarerridj et Sétif.

Droits humains :

La dernière consultation a traité de la thématique des droits humains, organisée par le PNUD le 7 mars 2013 à son siège et a regroupé les représentants d'associations œu-

vrant dans ce domaine de la promotion des droits humains.

Résultat de la consultation

« société civile » :

En sa qualité de défenseur des droits des groupes marginalisés, la société civile conçoit le « vivre bien », dans l'amélioration de l'accès aux droits et leur promotion comme première priorité pour garantir le bien-être des citoyens, et ce par une meilleure application de la loi. Cela ne saurait se faire, selon elle, sans la consolidation du cadre juridique par le pouvoir législateur. Ainsi, et au-delà de garantir une meilleure justice sociale et une redistribution plus équitable de la richesse nationale, cette perspective améliorera la gestion des services publics et rétablira la confiance et le dialogue entre gouvernants et gouvernés. Elle permettra aussi de lutter d'une manière efficace contre la corruption et les maux sociaux- afin de préserver la cohésion sociale- et garantira une meilleure sécurité.

La société civile consultée, considère que l'accès insuffisant à l'emploi pour les personnes vivants avec un handicap qui s'ajoute à une protection sociale insuffisante, sont la première cause du vivre mal de ce groupe de population. Seuls, la consolidation du lien social par -le renforcement de la solidarité nationale, la réduction des inégalités sociales par des politiques publiques de promotion de l'emploi durable et l'extension des réseaux des services sociaux- permettront de garantir une protection sociale de proximité laquelle devra rationaliser son système de

gestion et diversifier ses ressources .

Aussi, une meilleure distribution territoriale égalitaire des services de soins notamment spécialisés, une disponibilité satisfaisante des médicaments, une formation continue pour le personnel soignant, l'accès au logement des couches les plus défavorisées, en augmentant l'offre de logements et en éradiquant l'habitat précaire, constituent autant de facteurs qui favoriseront le vivre bien.

L'éducation de meilleure qualité, plus accessible et plus adaptée aux populations aux besoins particuliers reste la garantie de leur intégration. Cependant cet objectif ne saurait être atteint sans l'égalité au plan de l'accès entre toutes les régions et les catégories de population. Pour ce faire la société civile préconise de développer les capacités de prise en charge et l'amélioration de la gestion de ce secteur.

L'Etat à travers le gouvernement, ses partenaires internationaux de développement les secteurs économiques public et privé et les collectivités locales sont appelés à agir en concert et avec la société civile pour l'amélioration de la situation des groupes défavorisés.

La société civile ayant accumulé un savoir-faire et de l'expertise dans la résolution des problématiques liées au développement, se considère comme partenaire à part entière des autres acteurs nationaux et internationaux cités comme parties prenantes du changement vers un meilleur bien vivre qui, selon elle, devrait être atteint à moyen terme (2014-2020).

Des jeunes Scouts algériens



1.1.5. Malades et Handicapés

Les parties prenantes consultées sont des représentants d'associations intervenant dans le domaine de la santé en général avec des spécificités sur leur domaine d'intervention (handicap, VIH/sida, femme et enfant, cancer, jeunes).

Deux associations ont participé à l'organisation des consultations : AIDSIDA pour la thématique santé et développement en partenariat avec les agences SNU UNAIDS/FNUAP/OMS et la FAPH pour la thématique de l'Handicap en partenariat avec le Bureau du Coordonnateur Résident. Ces consultations se sont déroulées respectivement le 19 février et le 8 avril 2013 à Alger.

Résultat de la consultation « Malades et personnes vivant avec un handicap » :

La perception du bien-être est corrélée, en priorité, à la santé mais c'est en même temps le produit d'une certaine prospérité. Le développement durable n'est possible que lorsque les gens ont les moyens de devenir des agents du changement, la société en bonne santé est plus productive et plus résistante.

Le renforcement du système d'assurance sociale et une meilleure compréhension des circuits médico-administratifs permettent de diminuer le montant énorme des dépenses non prises en charge qui affectent particulièrement les ménages pauvres et marginalisés. Cette situation aggrave toujours les inégalités et empêche un développement durable. Il y a lieu de généraliser et de rendre accessible le dispositif d'aide aux personnes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées sans revenus), les plus marginalisées dont la santé n'est pas la priorité les

jeunes exposés au risque liés à leur santé (IST/VIH/sida, toxicomanie), et en grande difficulté sociale (handicap, maladies chroniques en particulier le cancer, le VIH/sida, cardiopathies...). Il doit être généralisé à travers le pays au niveau de l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement à la santé et de l'aide psychosociale.

Un certain nombre d'acquisitions a permis d'améliorer la vie aujourd'hui grâce au plaidoyer, à l'implication des médias lourds dans les actions d'information et de sensibilisation régulières, et aussi grâce au travail de proximité des ONG sur le terrain, toutefois des difficultés subsistent encore. Ensuite l'accès aux services y compris aux soins reste pour les groupes de population représentés quelquefois peu aisé.

Le manque d'éducation en particulier l'instruction civique jouerait un rôle dans le non-respect des droits. Le droit à une vie décente et le droit au respect associés à la multiplications des structures de soins adaptées, comme les centres de rééducation fonctionnelle pour les personnes vivant avec un handicap, et du dépistage de certaines maladies graves (cancer du sein), contribueront à l'amélioration du cadre de vie au double plan familial et collectif.

La responsabilité de la famille et le rôle de l'Etat ne peuvent être remplacés, les mesures générales ne bénéficient qu'insuffisamment aux personnes les plus en difficulté et les plus fragiles, il y a aussi le regard de l'autre qui contribue à la marginalisation et la discrimination y compris en milieu de soins des personnes vivant avec un handicap ou avec une maladie du fait d'un mode de vie différent.

D'où la nécessité de développer un dispositif

spécifique leur permettant d'accéder à des soins conformes aux données de la science. La demande de justice sociale inspirée par des actions en faveur des catégories de personnes marginalisées, tel que le remboursement de médicaments pour les cancéreux agit comme catalyseur d'un développement centré sur l'être humain. Plusieurs mesures destinées pour vivre bien ont été formulées. Tout d'abord, les actions pour redynamiser le plaidoyer auprès des décideurs sont considérées primordiales, ensuite, la notion d'autonomisation sociale et économique des personnes malades et handicapées paraît décisive, la lutte contre l'exclusion, enfin, passe par l'accès aux droits reconnus à tout citoyen. Tous les acteurs institutionnels (secteur gouverne-

mental, parlement et sénat), la société civile ainsi que les personnes affectées et la familles sont invités à faire quelque chose, il est aussi demandé aux partenaires du développement de s'appuyer sur la stratégie nationale.

L'exigence de la mise en oeuvre d'un cadre de coordination multisectorielle unique pour apprécier réellement les résultats acquis, c'est souligner la nécessité de développer la culture de suivi et évaluation des interventions pour une meilleure responsabilisation de tous les acteurs impliqués (institutions et société civile et partenaires internationaux) dans la concrétisation et l'atteinte des objectifs que l'on s'assigne pour l'après 2015.

Participants de la consultation nationale





1.1.6. Syndicats

Quatre consultations ont été menées sur la thématique « syndicat et développement ». La FAO a organisé à son siège à Alger, trois focus group dont deux ont impliqué respectivement les 12 et 13 mars 2013 des représentants de la Fédération nationale du secteur des forêts, nature et développement rural et ceux de la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture.

Le troisième organisé le 28 Février 2013, avec le soutien de la chambre nationale de l'agriculture a rassemblé des agriculteurs. Le dernier focus group organisé au siège de l'OIT le 24 avril 2013 a regroupé les représentants de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA).

Résultat de la consultation avec les syndicats :

Pour les participants représentant les syndicats, les aspirations à une qualité de vie meilleure s'expriment principalement à travers quatre thématiques : **l'emploi/revenu, l'éducation, l'état de droit et la cohésion sociale.**

La question de l'emploi est un défi mentionné. Le caractère précaire qui caractérise certains emplois et une demande additionnelle de travail encore élevée sur le moyen terme, rendent l'objectif d'augmentation d'une offre d'emplois durables et bien rémunérés primordial, car cela conditionne dans une large mesure la satisfaction de beaucoup de besoins des travailleurs et de leurs familles. Une politique économique moins dépendante des hydrocarbures, plus diversifiée et plus productive, associée à une réduction du secteur informel souvent à l'origine de spéculations néfastes au pouvoir d'achat des citoyens en général et des travailleurs en particulier, est considérée comme une voie pou-

vant assurer un mieux vivre à l'avenir.

L'éducation des enfants, plus précisément la qualité des enseignements, est la première des préoccupations affichées. L'amélioration souhaitée devrait se faire dans le cadre de la consolidation d'une réforme globale du système éducatif. De façon plus particulière, le segment de la formation est sollicité pour plus de synergie avec le monde économique.

Consolider l'état de droit est présenté aussi comme une autre préoccupation prioritaire. Cela devrait s'opérer, selon les représentants de syndicats, par la concrétisation de plus de justice sociale dans la répartition de la richesse nationale (par une meilleure cohérence des politiques salariales, notamment) et une lutte contre les fléaux sociaux (et particulièrement la corruption) à travers « des programmes intégrés intersectoriels, combinant des volets préventifs et répressifs, des niveaux centraux et de proximité et s'étalant sur les court, moyen et long termes ». Une implication plus poussée de la société civile est aussi avancée.

Favoriser une cohésion sociale solide, au sein de l'entreprise et dans la société en général, est également un grand défi à réaliser. Il intègre principalement la promotion du dialogue social en favorisant la multiplication des espaces d'échanges sociaux et culturels, en développant les valeurs d'écoute, de considération et de citoyenneté, et en promouvant l'instruction civique. Pour les personnes consultées, une plus grande implication de la société civile est requise.

Enfin les syndicats consultés ont désigné le moyen terme pour l'atteinte des résultats.

1.1.7. Morchidates

Les Morchidates consultées sont fonctionnaires du Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs. Elles ont pour mission d'accompagner les personnes vulnérables et en difficultés par un travail psycho-social dans les mosquées, les hôpitaux, les hospices et les prisons. L'UNICEF a organisé un focus group avec l'appui du Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, le 14 mars 2013 à Dar El imam à Alger pour recueillir l'avis de cette catégorie d'acteurs.

Résultat de la consultation avec les Morchidates :

Les « Morchidate » développent une perception du « bien vivre » vue sous trois angles complémentaires. **La paix, la sécurité et la liberté, la cohésion sociale et enfin la justice sociale.**

La paix la sécurité et le respect des libertés constituent selon elles la priorité première pour assurer aux citoyens un bien vivre. « *Le respect des libertés est considéré comme « fondamentale dans toute société qui aspire à bien vivre. C'est aussi un signe fort de civisme* ». Elles préconisent la mise en place d'un cadre de communication qui prend en charge les préoccupations des jeunes et la consécration de la justice dans la société.

La cohésion sociale, synonyme pour les Morchidate de morale et de religion, de stabilité familiale, de solidarité et d'amélioration du regard de la société sur les femmes, est importante pour lutter contre la corruption, le matérialisme et l'indolence des jeunes. Préserver cette cohésion impliquerait de soutenir le bénévolat et les actions de bienfaisance et de renforcer la famille afin d'accroître l'intérêt

sur les priorités de la société.

Enfin, elles présentent « la justice sociale » comme un facteur important qui reflète le principe d'égalité en droits en terme d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et à la santé des populations et en particulier ceux qui n'ont pas de ressources ou de soutien. Cela ne sera possible, selon elles, que si des opportunités sont offertes de manière équitable entre les différentes catégories de la population et des réformes sont engagées pour la formation de compétences.

Pour voir ces aspirations de « bien vivre » se concrétiser, les Morchidates se sont projetées dans le moyen terme soit à l'horizon de 2017 à 2020.

1.1.8. Universitaires et chercheurs

La consultation a consisté à recueillir les avis de 16 universitaires et chercheurs dans les différentes disciplines des sciences sociales à travers le questionnaire envoyé par mail.

Résultat de la consultation « chercheurs et universitaires » :

L'analyse des réponses des chercheurs / universitaires ayant participé à la consultation fait ressortir la thématique de la **cohésion sociale** comme leur préoccupation première. Une attention particulière est ainsi attachée aux questions de concorde, de culture du dialogue social et d'écoute d'autrui, de solidarité au sein de la famille, entre communautés et entre associations. Les valeurs de tolérance, de respect, de reconnaissance, de compréhension sont considérées nécessaires pour vivre bien. A l'inverse, les préjugés envers les femmes, les attitudes d'exclusion envers certaines catégories de population et l'existence de sujets tabous sont présentés comme préjudiciables à l'harmonie sociale. « Trouver un cadre de vie quotidien qui facilite les Rapports et la convivialité et qui évite la confrontation et les aigreurs » est une solution qui favorise la cohésion sociale.

La deuxième préoccupation affichée concerne **l'emploi**. La problématique du chômage est analysée à travers la faiblesse des créations d'emplois, mais elle est aussi liée à l'inadéquation formation/emploi qu'il est nécessaire d'améliorer. La corrélation emploi/revenu est soulignée : la durabilité et la qualité de l'un fait celles de l'autre.

L'accès au logement est la troisième priorité

indiquée. Préalable à la fondation d'un foyer, le logement, souhaité disposer de toutes les commodités et situé dans un cadre de vie adéquat, est aussi source de bien-être.

La problématique des **droits** occupe la quatrième place dans les préoccupations du groupe. L'accès aux libertés fondamentales est jugé insuffisant par certains.

Le manque de transparence dans la gestion des services publics, la bureaucratie, le recours aux compétences dans l'exercice des responsabilités, l'absence de redevabilité sont des inquiétudes dont une prise en charge significative serait de nature à améliorer le bien vivre de la population.

Les loisirs et la santé sont appréciés, en termes d'occurrence, dans un même niveau de priorité. Si la santé est un bien dont tout le monde se préoccupe d'une façon ou d'une autre, l'intérêt porté aux loisirs trouve sa cohérence dans l'importance accordée à l'immatériel par ce groupe de population.

Une **situation sécuritaire** maîtrisée et une plus grande efficacité dans la lutte contre les fléaux sociaux sont des actions susceptibles d'impacter la qualité de vie des Algériens.

Enfin, l'éducation est le dernier thème retenu. Son rôle n'est pas minimisé pour autant car il reste la clé des solutions durables et fondamentales pour toute société.

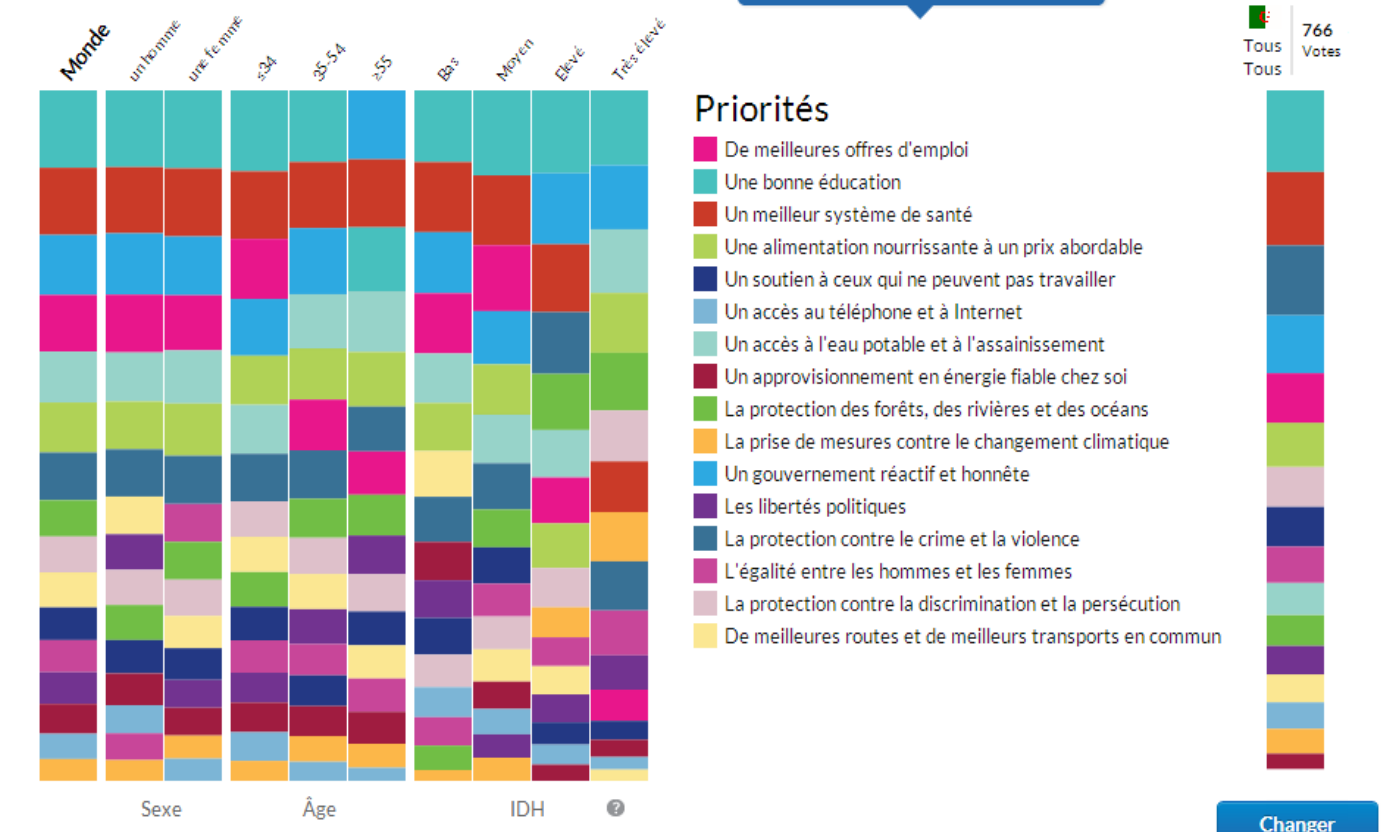
1.1.9. Résultats du sondage en ligne My World 2015

Au 20 juin 2013, 766 internautes algériens ont répondu au sondage MyWorld2015.org sur leurs priorités pour un avenir meilleur. Parmi les 16 priorités pré identifiées par les Nations Unies, les réponses ont fait ressortir les trois priorités suivantes par ordre de vote :

(Une bonne éducation, Un meilleur système de santé, La protection contre le crime et la violence)

Comment le Monde a Voté

Classement des priorités (à ce jour)





Artisanat algérien

1.2. Synthèse générale

L'analyse des contributions des participants aux consultations sur la perception du bien vivre en Algérie et leurs aspirations au-delà de 2015 permet de faire ressortir 7 priorités et trois groupes cibles.

Tenant compte des principes ayant guidé la conduite des consultations à savoir :

- L'inclusion,
- L'universalité,
- Les perspectives de l'après 2015 ;

L'accent est mis sur la manifestation des priorités les plus partagées par les différents groupes consultés plutôt que sur les revendications spécifiques des parties prenantes.

1.2.1. Priorités des groupes consultés:

L'emploi

L'accès à un emploi, premier défi mentionné par l'ensemble des parties prenantes, constitue le principal levier par lequel les personnes en âge d'activité et leurs familles peuvent satisfaire bon nombre de leurs besoins. Un travail stable, productif et correctement rémunéré est considéré « comme source de sécurité, de dignité et de respect ». C'est aussi, pour les personnes aux besoins spécifiques, la meilleure solution contre la marginalisation sociale. Les grands programmes d'équipements publics du pays réalisés et engagés sur la dernière décennie avaient permis de réduire significativement le taux de chômage. Celui des jeunes est cependant encore élevé. De même, certains emplois ont un contenu précaire prononcé, lié à la nature des activités les ayant générés (activités de BTP et de services pour l'essentiel), ou de faible qualité (créés dans le secteur informel). Compte tenu de la structure de la population et de son nombre croissant, la demande d'emplois décents continuera d'être importante sur le moyen terme. Une économie plus diversifiée, une croissance économique davantage tirée par les secteurs productifs, respectueuse de l'environnement et ayant un contenu prononcé en TIC (« *aller vers une économie diversifiée basée sur une redistribution de revenus axée sur la productivité du travail tractée par l'agriculture et le BTP ainsi que l'économie du savoir* »), une meilleure répartition des richesses créées, un système d'éducation/formation performant et en forte synergie avec le monde économique, ainsi qu'une équité territoriale plus accentuée sont, pour les parties prenantes, des facteurs essentiels à promouvoir pour de meilleures perspectives en matière d'emplois décents. L'association des IDE, sous forme de partenariat gagnant-gagnant, est envisageable, mais beaucoup de participants aux consultations insistent sur la

promotion du « *compter sur soi* » d'abord et l'encouragement de la production locale, en substitution aux importations. La contribution de la diaspora algérienne, considérée à grand potentiel en matière de compétences, est sollicitée. L'intégration maghrébine est aussi souhaitée car elle renferme de prometteuses perspectives de développement pour tous les pays. Les principales mesures préconisées pour la réalisation de ce défi portent sur le rôle de l'Etat (régulateur mais aussi protecteur des groupes les plus défavorisés), sur la promotion de la « *visibilité* » dans les politiques publiques et sur une plus forte implication de la société civile à toutes les étapes du processus de développement. La gestion du chômage, composante sensible de la problématique de l'emploi, doit aussi faire l'objet d'attention particulière. Les solutions actuellement mises en oeuvre à travers différents dispositifs d'insertion des demandeurs d'emploi nécessitent d'être améliorés. Traitant de la question de l'emploi, les Jeunes consultés y voient une dimension de Politique économique. Selon eux c'est une économie diversifiée qui permettrait la création d'emplois durables et la réduction du chômage. Ils rejoignent aussi les membres de la société civile consultés qui perçoivent la question de l'emploi sous l'angle de l'employabilité et la nécessaire adaptation entre offre et demande d'emploi. Pour les deux groupes, il s'agit de promouvoir la compétence pour arriver à des emplois décents et durables.

L'emploi pour les femmes consultées est une question d'autonomisation et d'indépendance économique. Les Syndicalistes ont pour leur part insisté sur le travail décent tel que défini par le BIT. Pour les participants consultés du Secteur privé, c'est plus spécifiquement l'emploi des jeunes qui est une priorité pour le bien vivre de la société algérienne. Quant aux



chercheurs, l'emploi doit être abordé sous l'angle de l'offre qui n'est pas suffisante. Elle devrait croître en nombre et en qualité pour assurer des postes d'emploi nombreux et du-

rables et améliorer les revenus des citoyens algériens.

Le logement

Le bien vivre s'apprécie aussi à travers l'accès à un **logement décent**. Malgré les grands programmes de logements réalisés ou engagés ces dernières années, la demande en logements restera importante sur le moyen terme, en raison notamment de l'importance du déficit actuel, du croît démographique et de l'élévation espérée du niveau de vie. De ce fait, le grand défi est d'élargir l'offre de logements décents. Une meilleure gestion du foncier et du cadre de vie, des incitations à la construction plus efficaces, et une réduction des coûts sont des actions estimées pouvant concourir à la réalisation de ce défi porteur aussi de cohésion sociale. La politique publique du logement social est aussi appelée à plus d'équité dans la distribution de celui-ci.

Pour les jeunes consultés l'offre de logement doit être encore augmentée elle devrait être aussi accompagnée d'un réseau de base permettant un habitat décent. La question de l'équité dans la politique de distribution du logement a été soulevée tant au niveau des jeunes que de la société civile.

Les Femmes ont insisté sur l'accessibilité des femmes au logement surtout en milieu rural et aussi sur le droit au logement des femmes di-

vorcées. Les participants du Secteur privé ont principalement mentionné l'accessibilité des logements pour les jeunes. Quant aux consultés de la société civile, le logement est une question d'amélioration de l'accès au logement pour les plus défavorisés (vulnérabilité économique, coût élevé du logement et rareté

« Le bien vivre s'apprécie aussi à travers l'accès à un logement décent »

de l'offre). Ce qui requièrent -d'après eux- le renforcement de l'équité dans la politique de distribution du logement social.

Pour les universitaires et chercheurs, le déficit en logements et une partie du parc est précaire et nécessite d'être résorbée. Les questions de la disponibilité du foncier, des incitations, de l'améliorer l'efficacité de politique sociale du logement ont été mis en exergue par ces derniers.

Bonne Gouvernance, et état de droit

L'analyse des réponses montre la sensibilité de l'ensemble des parties prenantes consultées aux questions de bonne gouvernance, de cohésion sociale, et de consolidation de l'Etat de droit.

En matière de bonne gouvernance, les participants ont insisté sur l'importance de l'amélioration de l'accès aux services publics et de la qualité de leurs prestations, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Dans ce cadre, une simplification des procédures administratives et juridiques, le renforcement et l'extension des capacités des services publics et des mécanismes de contrôle et de suivi/évaluation, associés à la nécessité d'instaurer le principe de redevabilité, à tous les niveaux, d'introduire plus de transparence dans la gestion des affaires publiques, et de promouvoir la participation citoyenne, figurent parmi leurs doléances les plus insistantes.

En parlant de Gouvernance, les Jeunes entendent principalement la gestion des services publics, avec un allègement des procédures administratives, la lutte contre la corruption et une meilleure communication entre les autorités et les citoyens. Pour les jeunes, assurer un état de droit passe par le respect des libertés, une meilleure application de la loi et la Promotion et le renforcement de la justice.

Les Femmes participantes aux consultations ont traduit l'état de droit par un état où les droits des femmes sont concrétisés par l'éradication du mariage précoce et l'amendement du code de la famille.

Les représentants du secteur privé ont abordé la priorité de la Gouvernance via le renforcement de la participation et d'implication citoyenne dans les affaires publiques qui est jugée encore insuffisante. Cette participation passerait selon ces derniers par la concertation et le dialogue entre toutes les parties prenantes. Pour ce groupe, améliorer les mécanismes d'évaluation des politiques publiques est une action majeure dans le champ de la bonne gouvernance.

La lutte contre l'injustice, la corruption et le marché informel sont d'autres aspects de la gouvernance que les consultés du secteur privé perçoivent comme améliorant en priorité le bien vivre.

Les personnes consultées de la société civile ont mis en exergue les inégalités d'accès aux services publics qui pourrait être un frein à la bonne gouvernance. Selon ce groupe la lutte contre l'injustice sociale et la corruption sont des priorités de la gouvernance.

Les représentants de la société civile ont cité la promotion de la redevabilité, la lutte contre le gaspillage, la promotion de plus d'implication des citoyens et de la société civile dans les décisions publiques, la promotion de la compétence, le renforcement des capacités de gestion des structures publiques comme des actions à mener pour améliorer la gouvernance.

L'état de droit pour cette partie prenante passe par l'amélioration de l'accès aux droits et une meilleure application de la loi.

La bonne gouvernance pour les syndicats consultés passe par le Dialogue social et le développement des espaces de concertation.

Les chercheurs et universitaires qui ont participé à ce processus conçoivent la bonne gouvernance comme un moyen d'améliorer l'accès aux services publics, de lutter contre la corruption, et de promouvoir la redevabilité. Pour pouvoir réaliser ces différentes actions, il est nécessaire d'avoir une transparence dans la gestion des services publics, de renforcer les capacités de gestion de ce secteur, promouvoir le suivi et l'évaluation, tout en les renforçant par le développement des instruments de contrôle publics et une meilleure communication sur son activité. Et en matière d'état de droit, les chercheurs/universitaires participants ont considéré que certains droits, comme l'exercice des libertés d'expression et de pensée, les droits de la femme, gagneraient à être consolidés davantage en vue de l'amélioration du bien vivre.

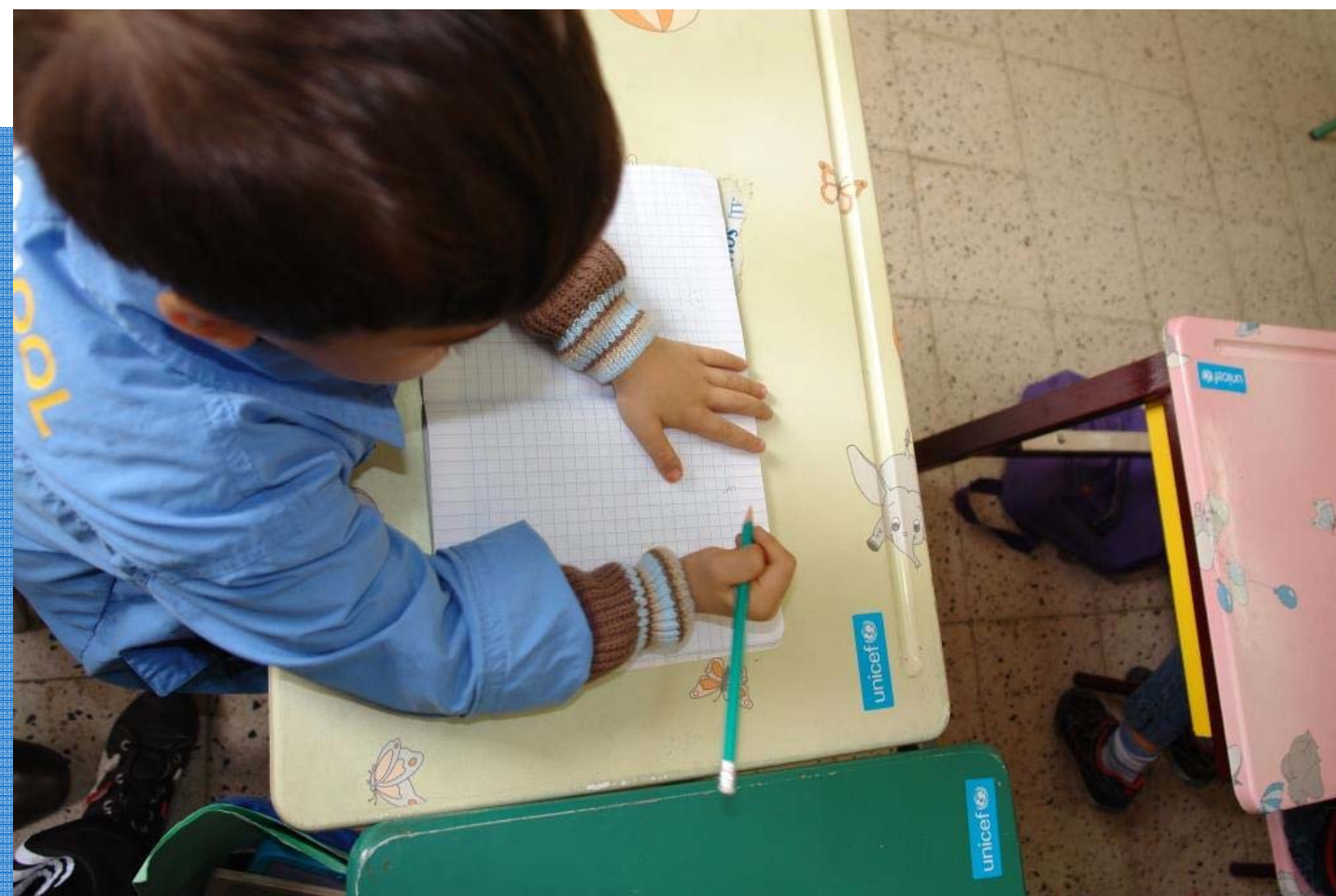
Paix et sécurité

Selon les participants, l'évolution de la situation sécuritaire, malgré les énormes progrès réalisés dans sa maîtrise, demeure d'une importance pour le bien vivre. Au plan national, la lutte contre certains fléaux sociaux (délinquance, drogue, ...) devrait faire bénéficier les services concernés de davantage de moyens. Sensibilisation des acteurs impliqués dans ce domaine, promotion de la prévention, et synergie entre les nombreux intervenants sont des stratégies à privilégier afin de parvenir à une réduction significative du sentiment d'insécurité selon certains participants.

Au plan régional et international, l'action déterminante des autorités nationales au sein de cadres internationaux adaptés dans la lutte

contre le terrorisme, le crime organisé et autres fléaux transnationaux est soulignée. Elle devrait trouver un prolongement interne dans une vigilance renforcée de la population. Des plans de développement d'urgence des zones frontalières sont préconisés par des participants pour mieux sécuriser le pays. Une coexistence pacifique, dans le respect du droit international, est considérée comme l'objectif ultime de cette action.

Pour les jeunes, les universitaires et la société civile, la lutte contre les fléaux sociaux et l'instauration d'une stabilité sociale et politique sont des conditions requises pour réaliser la paix et la sécurité. La liberté de mobilité dans l'espace public sans risques d'agressions est un indicateur de paix et de sécurité pour les femmes consultées.



jeune écolière

L'éducation

L'éducation est considérée comme la clé des solutions durables et fondamentales du développement pour toute société. Vecteur de transmission de la connaissance, à dimension économique (de par son impact sur la qualification et la productivité des travailleurs), c'est aussi un facteur d'intégration pour des populations vulnérables (personnes vivant un handicap, les porteurs de VIH, les plus démunis), et de cohésion sociale (moyen de lutte contre l'incivilité, de préservation de la mémoire collective, de la culture,...). Améliorer la qualité de l'éducation, son accessibilité (surtout pour les personnes à besoins spécifiques, et dans les zones les plus enclavées), procéder à sa modernisation (notamment par la généralisation des TIC), éradiquer l'analphabétisme, investir davantage dans la formation professionnelle et la recherche scientifique en vue d'augmenter à terme la productivité et les revenus des travailleurs, introduire plus d'équité dans le soutien de l'Etat, sont des dispositions recommandées par la grande majorité des parties prenantes (« Une éducation qui développe des capacités plutôt que des cours à mémoriser »). Outre l'Etat dont la mission principale est de garantir le droit à l'éducation, les familles, les communautés, les collectivités locales, la société civile et le secteur privé ont aussi une responsabilité dans les performances du système éducatif, ce qui en fait un véritable bien public. Les parties prenantes estiment en dernier ressort que la gratuité de l'éducation doit être préservée pour les générations futures et la scolarisation universelle réalisée. D'une manière plus spécifique, les jeunes voient dans la modernisation, la formation des ressources humaines, la réforme des pro-

grammes scolaires, une garantie certaine d'une éducation de qualité. L'amélioration des conditions de fonctionnement du système éducatif par l'extension du réseau d'infrastructures, des moyens et ressources du secteur, l'amélioration de l'accessibilité au plan géographique et au plan des catégories de population, constituent un gage pour un système éducatif performant et en adéquation avec les besoins du secteur de l'emploi.

Pour les femmes et les représentants des syndicats, la qualité de l'éducation est rattachée à l'accessibilité pour leurs enfants à une éducation de qualité et au développement de la formation professionnelle. En effet les femmes voient dans l'éducation des enfants un moyen de faire face à la pauvreté et à la vulnérabilité et de lutter contre certains fléaux qui trouvent leurs causes dans la déperdition scolaire. Les

« la clé des solutions durables et fondamentales du développement pour toute société »

Morchidates considèrent l'éducation pour tous comme un principe de justice sociale. Quant aux universitaires, assurer de bonnes orientations aux apprenants durant leur cursus d'éducation/formation et leur dispenser des formations qui renforcent leurs capacités à s'adapter aux évolutions des besoins du monde économique et de la société en général, est susceptible d'améliorer l'employabilité des jeunes.

Santé et accès aux soins

Admettant qu'une « *société en bonne santé est plus productive et plus résistante* », les personnes consultées ont placé **l'amélioration de l'accessibilité aux soins et celle de la qualité des prestations** au rang des préoccupations prioritaires. Augmenter l'offre de soins, notamment spécialisés, à travers une plus grande extension du réseau de soins au profit de zones les plus faiblement couvertes (Sud et zones enclavées en particulier) et des populations à grande fragilité (par la multiplication de structures adaptées), Renforcer les capacités des services de santé et les ressources allouées (par l'institution de la formation tout au long du cycle de vie et l'augmentation des budgets notamment), et introduire plus de rationalité et de transparence dans leur gestion, constituent pour les participants à la consultation une démarche pouvant permettre de répondre au défi sanitaire posé. Les mécanismes de prise en charge des populations défavorisées non couvertes par la sécurité sociale devraient être renforcés, étendus, mis en oeuvre et plus accessibles. Une meilleure inclusion sociale de ces catégories passe, pour la plupart des parties prenantes, par un plaidoyer continu auprès des décideurs, plus d'implication des familles et de la société civile, et par un plus grand accès aux droits reconnus à tout citoyen.

Les femmes malades consultées observent que l'accès à la santé et la qualité des soins, ne peuvent être consacrés sans la prise en charge psycho sociale pour les enfants abandonnés, les femmes victime de violence et les handicapés. Les malades et handicapés qui rejoignent les femmes dans leur perception, trouvent que le droit à la santé de qualité réside aussi dans la mise en place d'un dispositif d'accompagnement social par l'accueil, l'orientation, la vulgarisation des droits et une meilleure disponibilité des structures spécialisées d'hébergement. Les universitaires plaident pour une humanisation plus accentuée des structures sanitaires.

« Une société en bonne santé est plus productive et plus résistante »

Cohésion sociale

Une cohésion sociale solide contribuera à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société. L'après-2015, selon ces participants, devrait donc accorder une attention particulière aux questions de solidarité au sein de la famille, entre communautés et entre organisations de la société civile, de concorde, de culture du dialogue social, d'écoute d'autrui. « *Les valeurs de tolérance, de respect, de reconnaissance, et de compréhension* » sont des objectifs qu'il faudra atteindre pour vivre bien. A l'inverse, malgré des avancées certaines, la lutte contre les préjugés négatifs envers les femmes (dans leur rapport à la liberté de travailler et à la sécurité de leurs mouvements, au partage des responsabilités familiales, notamment), les attitudes d'exclusion envers certaines catégories de population (personnes vivant avec un handicap, porteurs de VIH,...), et les tabous est recommandée par des parties prenantes pour plus d'harmonie sociale. Le défi posé est de « *Trouver un cadre de vie quotidienne qui facilite les rapports et la convivialité et qui évite la confrontation et les aigreurs* ». Plus généralement, réduction des inégalités sociales et territoriales, sensibilisation,

éducation et lutte contre l'analphabétisme, plus grande protection de l'Etat contre l'insécurité et les discriminations, sont des pistes de solution proposées pour le renforcement de la cohésion sociale.

Les participants attendent de l'Etat le respect et l'application des lois, une justice plus performante, et un meilleur accès à certains **droits fondamentaux**. Tout en étant conscient de son caractère souvent transnational, intensifier la lutte contre la corruption, en mobilisant davantage de ressources, est une des préoccupations majeures exprimées.

« Trouver un cadre de vie quotidien qui facilite les rapports et la convivialité et qui évite la confrontation et les aigreurs »



Les bénévoles travaillent ensemble pour nettoyer une plage

1.2.2. Groupes cibles prioritaires

De cet ensemble d'éléments d'analyse, l'autonomisation des femmes, la responsabilisation de la jeunesse, et le développement de la société civile apparaissent comme des axes particulièrement prioritaires pour le futur espéré.

La nécessaire autonomisation des femmes



Pour vivre bien, l'accent est mis par les groupes de femmes participantes sur l'importance que revêt pour elles l'autonomisation, entendue comme processus par lequel elles acquièrent une liberté d'action, et donc d'indépendance. Un premier aspect fondamental de ce processus se reflète dans l'accès à l'emploi. Avec des taux de scolarisation des filles en amélioration, devenus supérieurs à ceux des garçons dans le post-fondamental, et des progrès dans l'alphabétisation, les femmes aspirent prioritairement à une participation sur le marché du travail plus relevée et de meilleure qualité. Le travail, notamment pour les femmes en grande difficulté sociale, leur permet d'acquérir une indépendance économique, de contribuer à l'élévation du niveau de vie de la famille, et de se réaliser personnellement. C'est aussi un atout majeur dans leur intégration au développement et dans leur participation citoyenne. Pour ce dernier aspect, faire évoluer le

progrès réalisé avec les récentes dispositions constitutionnelles accordant un niveau minimum de représentation des femmes dans les assemblées élues vers un stade où leur voix est réellement prise en considération dans le processus de décision est un enjeu essentiel. Une meilleure insertion sociale des femmes à grande fragilité, la création d'emplois décents par et pour les femmes, une amélioration de la qualification des femmes par la formation, la nécessité de progresser plus rapidement dans la construction de l'Etat de droit et de promouvoir les droits des femmes et leur efficacité, la lutte contre l'analphabétisme, la lutte contre les violences faites aux femmes et contre certains tabous et préjugés négatifs à leur égard, et leur encouragement à s'organiser en association, sont d'autres aspects pouvant favoriser la participation des femmes à une dynamique sociale porteuse de bien-être partagé.

La jeunesse: une ressource et un acteur clé du développement

Le poids démographique, présent et futur, des jeunes donne à la question de la jeunesse une place centrale dans les préoccupations nationales. Sur la période récente, si, comme le reconnaissent les jeunes ayant participé à la consultation, des progrès en matière d'éducation/formation, d'emploi, de sécurité, et de participation au mouvement associatif sont des aspects qui ont particulièrement impacté positivement leur vie, d'autres défis restent posés pour eux. De façon générale, les jeunes ont exprimé le besoin très fort d'avoir des perspectives, dans le cadre d'un projet intégré auquel ils seraient partie prenante, qui renforcerait leurs capacités d'acteurs de la société de demain, et qui serait mobilisateur de tout leur potentiel, à travers notamment le développement de leur autonomie et une plus grande responsabilisation. Leurs attentes sont fortes et diversifiées (en matière d'éducation, de formation professionnelle, d'emploi et de revenu décent, de logement, de soins, d'accès aux activités de loisirs, aux technologies de l'information et de la communication, à la culture et aux sports). Elles concernent

aussi les questions de sécurité et de paix, de lutte contre la recrudescence de certains fléaux sociaux (drogue, violence, immigration clandestine, banditisme, SIDA,...), de justice sociale et d'égalité des chances pour tous les jeunes dans les solutions apportées.

Les participants jeunes à la consultation ont marqué leur grande sensibilité à la bonne gestion des services publics, en particulier dans l'amélioration de l'accès aux prestations, la lutte contre la corruption et la réhabilitation de la compétence.

La consolidation de la cohésion sociale, avec la promotion des valeurs de la citoyenneté, qui fait prendre conscience à chacun de ses droits et obligations, et le renforcement de la confiance entre les citoyens et l'administration, sont une doléance centrale des participants. Ces derniers revendiquent également, à travers leur participation effective à la dynamisation du mouvement associatif et au développement national, l'accès à un statut d'acteurs à part entière au sein de la société écoutés et considérés.



La dynamisation de la société civile : un levier dans le partenariat pour développement

La société consultée considère qu'elle a accumulé, tout au long de son histoire, un savoir-faire et de l'expertise dans la résolution des problématiques liées au développement qui lui confèrent la place de partenaire à part entière des acteurs du développement.

Elle met l'accent sur la nécessité de dresser davantage de ponts entre elles et toutes les parties prenantes citées comme acteurs de

progrès. Et ce, pour participer à améliorer la situation des populations des plus vulnérables. Ce rôle devra être consolidé par des politiques de renforcement de capacités plus soutenues.

un grand groupe de bénévoles de Nass el-Khir qui se sont réunis pour nettoyer une plage



Chapitre II: Contribution du Gouvernement

Consultation sur l’agenda pour le développement post 2015
Contribution du gouvernement algérien



Plan

1.Contexte général 32

2.Acquis32

3.Défis 37

4.Enjeux39

5.Intervenants et processus41

1. Contexte général

L'Algérie consent, de manière constante, des efforts pour l'amélioration du bien-être du citoyen en lui assurant les services et les moyens socio-économiques indispensables pour une vie décente.

Les fondements juridiques des politiques visant l'amélioration continue des conditions de vie des citoyens trouvent leur ancrage dans la constitution qui consacre comme finalité des institutions « l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en favorisant l'épanouissement de la personne humaine et la participation effective de tous, à la vie politique, économique, sociale et culturelle ». L'Etat s'est vu ainsi confier la responsabilité de « la protection de la famille et la garantie des conditions de vie des citoyens ». Il assure également la garantie des libertés, de la sécurité et la justice et la promotion du dialogue.

Cet engagement se justifie par le souci de

placer le citoyen, avec ses attentes et ses aspirations politiques, économiques et sociales, au coeur des préoccupations et des priorités de l'Etat.

La constance dans cette vision de développement a conduit l'Etat à faire accompagner les réformes économiques engagées par des dispositifs sociaux visant à protéger les catégories sociales vulnérables.

Ces fondements qui constituent la base des programmes et des dispositifs mis en oeuvre ainsi que les réformes structurelles engagées en matière institutionnelle, économique et sociale sont en cohérence avec les instruments juridiques internationaux ratifiés par l'Algérie.

Aujourd'hui, la stratégie du développement est centrée sur la réalisation d'une croissance économique soutenue, tout en portant sur le renforcement du développement humain et social.

proximité ;

- renforcer les capacités de la ressource humaine pour l'ensemble des secteurs socio-économiques ;
- soutenir la création d'emplois par des politiques actives
- assurer la sécurité alimentaire ;
- renforcer la solidarité nationale ;
- promouvoir une plus grande autonomie de la femme et sa participation accrue au développement national ;
- améliorer le cadre de vie du citoyen en oeuvrant pour l'élimination des facteurs de dégradation de son environnement.

Les plans nationaux de développement qui se sont succédés depuis 2000 ont visé, à la fois, des objectifs stratégiques, tels que la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la revitalisation des espaces ruraux et la réduction des disparités territoriales, et des objectifs opérationnels, comme la stimulation de la demande, le soutien aux petites et moyennes entreprises et micro-entreprises, l'accès au foncier agricole et la réhabilitation et l'extension des infrastructures de base. Ces plans ont donné des résultats positifs, matérialisés par une croissance économique appréciable du produit intérieur brut de près de 4 % en moyenne annuelle durant ces douze dernières années.

En effet, le programme de soutien à la relance économique (PSRE 2001-2004) et les deux programmes de développement quinquennaux (2005-2009 et 2010-2014) ont été les chantiers importants autour desquels se sont articulés, ces dernières années, le développement et la modernisation des infrastructures de base ainsi que la création d'emploi. Cet effort a concerné l'ensemble des secteurs, particulièrement la réalisation d'infrastructures scolaires et sanitaires, la construction de logements, la mobilisation et la sécurisation des ressources en eau, le transport routier et ferroviaire ainsi que la réalisation d'installations de traitement des déchets.

L'Algérie accorde une grande importance au développement des régions du sud du pays et le désenclavement des zones rurales et éloignées. Dans cette perspective, et en sus des programmes suscités, à caractère global, d'autres programmes complémentaires ont été mis en oeuvre pour renforcer le développe-

ment dans certaines régions du pays, tels que les programmes des Hauts plateaux et du Sud. Ces programmes visent non seulement à réduire les écarts de développement dans ces régions et à créer les conditions favorables à l'investissement économique, mais aussi à réduire les inégalités régionales et à améliorer le cadre de vie des populations, notamment les catégories vulnérables, en matière d'accès au logement, à l'eau et à l'assainissement, aux soins, à l'éducation, à l'enseignement et à la formation, sans occulter le développement et la modernisation du service public et le rééquilibrage territorial à travers le développement des réseaux routier et ferroviaire.

Le capital humain est un axe primordial de la politique de développement de l'Algérie. Pour son renforcement et sa valorisation, une attention particulière est accordée au secteur de l'éducation dans les différents programmes de développement, concrétisant ainsi les dispositions constitutionnelles qui affirment son caractère obligatoire pour les niveaux primaire et moyen, et sa gratuité dans les structures publiques. Tous les paliers du système éducatif ont connu un développement remarquable, notamment en ce qui concerne les infrastructures, l'encadrement, les effectifs et les contenus des programmes.

Le lancement de réformes, sous-tendues par la nouvelle loi d'orientation sur l'éducation nationale de 2008, vient en renforcement de la politique de l'Etat en la matière et confirme son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de scolarisation et de l'équité en matière d'accès à l'enseignement et à la formation. La politique sociale a été renforcée dans ce domaine (bourses, prime de scolarité, cantines, transport scolaire, manuel scolaire et fournitures scolaires, santé scolaire, activités culturelles, sportives et de loisir) et orientée particulièrement vers les populations les

plus vulnérables (enfants handicapés, malades chroniques, issus de ménages et de milieux démunis).

La santé est aussi au centre d'intérêt de la politique économique et sociale de l'Algérie, qui garantie la gratuité des soins depuis janvier 1974, incombant à l'Etat la responsabilité d'«assurer la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques». Pour assurer les soins et améliorer leur qualité, des campagnes nationales massives de vaccination contre les maladies infectieuses prévalentes ont été organisées. Dans le même temps, il a été procédé à la mise en place d'un système de surveillance des maladies transmissibles permettant de suivre l'évolution de la morbidité et de la mortalité sur l'ensemble du territoire national.

Cette mesure a été accompagnée, depuis le début des années 90, par les actions menées par le secteur privé, actuellement en forte extension notamment dans les domaines des soins spécialisés et de la radiologie, qui vient en appui au secteur public. L'accès aux médicaments, y compris les médicaments génériques, le développement de l'industrie pharmaceutique et l'organisation des urgences médicales sont quelques exemples de domaines auxquels l'Algérie accorde une attention particulière aussi bien au plan de la formation de base qu'au plan de leur mise au service des citoyens.

Afin d'assurer un cadre idoine et une vie décente et un logement adéquat, l'Etat veille, à la commodité des citoyens en assurant des formes diverses d'accès au logement notamment pour les populations démunies, et ce à travers l'augmentation de l'offre de logements à caractère social, la diversification des programmes de logement et la facilitation

d'emprunts bancaires.

L'encouragement du logement rural est aussi pris en compte dans le cadre de la politique économique et sociale, dont l'objectif est de lutter contre l'habitat précaire, sédentariser la population et réduire les disparités régionales entre le Nord et le Sud.

Face à un contexte caractérisé par la rareté et la vulnérabilité des ressources en eau naturelles, une politique de l'eau a été mise en place dès le début des années 2000 visant i) à améliorer l'accès au service public de l'eau pour garantir durablement aux ménages et aux industriels un approvisionnement en eau en quantité suffisante et en qualité requise et à tarifs équitables et progressifs permettant de mieux gérer la demande ii) et à renforcer l'accès au service public d'assainissement pour assurer la salubrité du cadre de vie et la protection des écosystèmes hydriques. Les résultats de cette politique sont aujourd'hui bien palpables dans la vie des citoyens.

Outre l'objectif de financement de l'économie nationale, la politique énergétique nationale vise la satisfaction de la demande nationale en produits énergétiques à long terme et l'accès à l'énergie pour tous. Ainsi la quasi-totalité de la population est raccordée au réseau électrique et la moitié a accès au gaz naturel.

Dans un souci de désenclavement des zones isolées, l'Etat accorde une réduction allant jusqu'à 50 % du prix de la consommation énergétique et met en oeuvre des programmes d'électrification de villages en panneaux solaires photovoltaïque ainsi que la distribution de kits d'énergie solaire pour les familles nomades.

Sur un autre plan, l'Algérie a amorcé une dynamique verte en lançant un programme am-

bitieux de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, ralliant par là le souci de préservation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Cette vision s'appuie sur une stratégie axée sur la mise en valeur des ressources inépuisables, comme le solaire, et leur utilisation pour diversifier les sources de l'énergie et pour préparer l'Algérie « de la nouvelle ère énergétique durable ».

L'Etat accorde, également, une importance particulière à la gouvernance territoriale dont le Schéma National de l'aménagement du Territoire (SNAT) constitue le principal outil. Les lignes directrices de cet outil de planification s'articulent autour de la durabilité des ressources, la création des dynamiques du rééquilibrage du territoire, le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des territoires, la création des zones intégrées de développement industriel et des villes nouvelles, avec une attention accordée au renforcement du partenariat public-privé dans la mise en oeuvre du SNAT à l'horizon 2030 (SNAT-2030).

Dans le cadre de sa politique de renforcement des capacités individuelles susceptibles de générer la richesse économique et d'assurer la durabilité des acquis du développement, un vaste programme visant à promouvoir la création d'emplois et la lutte contre le chômage, notamment des jeunes, a été progressivement mis en place à travers :

- l'accompagnement des jeunes notamment dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat;

- l'insertion professionnelle des jeunes à trav-

ers le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle mis en place par le gouvernement en 2008, dans le cadre du plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage;

- l'appui à la formation professionnelle qualifiante et diplômante et à l'enseignement professionnel;

- l'incitation des entreprises à la création de nouveaux postes de travail.

En signe de valorisation du rôle important de la cohésion sociale dans le renforcement de l'entraide et la solidarité citoyenne, un département ministériel chargé de la solidarité nationale et de la famille a été créé. Sa mission consiste à développer et à pérenniser, par le droit, la solidarité de la nation envers les catégories les plus fragiles de la société à travers des programmes multidimensionnels d'appui au développement solidaire.

Toujours dans le cadre de la prise en charge des besoins des populations, l'Etat a mis en place un outil privilégié qui consiste en les transferts sociaux. Ce dispositif, qui profite principalement aux catégories vulnérables, représente plus de 15 % du PIB et près du quart du budget de l'Etat. Il porte essentiellement sur :

- la prise en charge des actions dans les domaines de la santé, l'éducation, la jeunesse et l'enfance;

- la subvention des prix de produits de base;

- les dépenses engagées au titre d'équipements et d'infrastructures de base (électrification rurale, alimentation en eau

1 Les élections législatives de mai 2012, organisées dans le cadre du nouveau dispositif électoral, ont permis une entrée en force des femmes à l'Assemblée Populaire Nationale : avec près de 31 % de députées femmes (contre moins de 8 % auparavant).

2 Le multipartisme, le pluralisme syndical et la liberté de la presse constitutionnalisés en 1989.

Le traitement de la question de la corruption et du blanchiment d'argent se fonde non seulement sur toutes les mesures³ prises pour dynamiser la lutte contre ces phénomènes dans le cadre des engagements de l'Algérie en tant qu'Etat partie aux conventions internationales y afférentes, mais également sur les efforts de prévention à travers notamment les progrès enregistrés dans la transparence de la gestion publique et de la reddition des comptes.

Il convient de souligner enfin que la stratégie de développement adoptée par l'Algérie est fondée sur une approche qui privilégie le dialogue social, considéré comme le cadre idéal pour mettre en adéquation les politiques publiques avec les attentes des citoyens. C'est dans cette perspective que le gouvernement et les partenaires sociaux ont conclu, en 2006, un pacte national économique et social. Des rencontres triparties, au nombre de 14 à ce jour, et bipartites, au nombre de 12, regroupant le Gouvernement et les partenaires sociaux et économiques ont été instituées afin d'échanger les visions et les approches avec l'objectif de parvenir à un projet de développement consensuel et d'identifier, le cas échéant, les ajustements nécessaires aux politiques mises en oeuvre.

La tenue des premiers états généraux de la société civile⁴, en juin 2011, traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer le dialogue social, en offrant un espace d'écoute et d'échange aux différents acteurs de la société (organisations syndicales et patronales, regroupements socioprofessionnels, organisations estudiantines de femmes et de la jeunesse, conseils de déontologie et d'éthique, cercles citoyens de réflexion et d'action, etc.).

Au cours de la même année, de larges consultations ont été conduites à travers l'ensemble du territoire national afin de s'enquérir des préoccupations et des aspirations des citoyens et ont permis d'installer la plateforme d'analyse/évaluation de la gouvernance du développement local et la formulation de recommandations pratiques pour un développement local mieux adapté aux attentes de la population.

Ainsi, les acquis ayant positivement marqué la vie socioéconomique du citoyen ont trait à :

- l'amélioration de la situation sécuritaire (politiques de concorde civile et de réconciliation nationale) ;
- l'engagement de réformes politiques avec l'objectif de consolider et de renforcer davantage la démocratie participative et la bonne gouvernance ;
- l'engagement de réformes économiques visant en particulier la promotion de l'investissement national et les IDE, l'encouragement des exportations hors hydrocarbures et l'amélioration de la compétitivité des entreprises algériennes ;
- la concrétisation des différents plans et programmes de développement, entièrement financés par l'Etat ;
- la protection sociale et les aides octroyées aux jeunes, aux femmes, aux enfants et aux catégories vulnérables ;
- l'amélioration de la disponibilité alimentaire et des conditions de vie des populations rurales à travers la politique du renouveau agricole et rural.

3. Défis

Malgré les réalisations et les progrès enregistrés, l'Etat continue à faire face à plusieurs défis dans l'accomplissement de sa mission qui consiste à assurer aux citoyens les moyens d'une vie décente sur l'ensemble du territoire national. En effet, plusieurs facteurs influent négativement sur la vie du citoyen. On peut citer à titre d'exemple :

- l'impact de la crise économique et financière mondiale sur l'économie nationale à travers notamment la fluctuation des prix des biens et produits dans les marchés internationaux ;
- l'instabilité et les conflits dans plusieurs pays de la région et leurs implications directes et indirectes sur l'Algérie ;
- le caractère transnational du terrorisme et du crime organisé ;
- les catastrophes naturelles et les effets négatifs de l'intervention de l'homme sur l'environnement (pollution, changement climatique...) ;
- la désertification et ses effets sur la vie notamment dans les zones steppiques ;
- la pression anthropique sur les ressources naturelles et l'insuffisance du potentiel hydrique ;
- les fléaux sociaux (la drogue, la violence, la délinquance...) ;
- les effets négatifs des flux migratoires sur le développement local ;
- les phénomènes qui entravent les efforts de développement (économie informelle, lourdeurs administratives...) ;

- les difficultés dans la gestion des espaces urbains (viabilité et gestion des villes, planification et aménagement du territoire....).

Ce constat se traduit par des contraintes dans la vie quotidienne des citoyens et particulièrement de certaines franges de la population dans certains domaines comme :

- l'accès au travail décent et au logement ;
- l'accessibilité aux infrastructures et aux services de développement dans les zones enclavées et rurales ;
- l'accès aux technologies modernes notamment pour les universités, les centres de recherches et les entreprises ;
- la prise en charge des maladies lourdes telles que le cancer et le diabète, et le coût élevé des médicaments et des soins privés.

L'emploi en tant que moyen d'acquisition d'un revenu occupe une place centrale dans les préoccupations des citoyens, toutes catégories confondues, particulièrement les jeunes. Les nombreux dispositifs mis en place par l'Etat n'ont pu juguler la demande sans cesse en hausse sous le double effet de la transition démographique et du niveau d'instruction de la population. En effet, bien que la baisse considérable du taux de chômage soit l'une des évolutions majeures du marché du travail au cours des dix dernières années, il n'en demeure pas moins que la vulnérabilité de certaines catégories sociales, la durabilité des emplois créés et la diversification du processus de croissance qui supporte les politiques de développement humain sont des éléments susceptibles de peser sur la soutenabilité des efforts de l'Etat dans les années à venir.

³ L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption créé le 07 novembre 2010.

⁴ "Les 1ers états généraux de la Société Civile, organisés par le Conseil National Économique et Social (CNES).

La réflexion autour de cette question revêt une dimension stratégique, d'où l'amélioration continue des dispositifs d'emploi et d'insertion professionnelle, orientée vers des solutions durables et basées, notamment sur (i) les dispositifs facilitant

l'entrepreneuriat et la création de PME et de micro-entreprises, (ii) l'allègement des contraintes administratives, (iii) la réhabilitation de l'outil de formation et d'enseignement professionnels pour faire face aux besoins du marché du travail, et (iv) la promotion du tourisme, notamment rural, et de l'artisanat.

Le caractère jeune que revêt la structure de la population algérienne est considéré comme un atout de développement, et traduit également une demande croissante particulièrement en ce qui concerne l'accès aux nouvelles technologies, à un enseignement de qualité et aux loisirs. Mettre cette jeunesse dans les conditions idoines pour apporter sa plus-value au développement est un pari extrêmement déterminant de l'avenir que l'Algérie doit absolument gagner sur les court et moyen termes.

La définition d'une politique nationale de la jeunesse traduit un besoin d'évaluation des retombées réelles des actions menées en direction des jeunes au cours de ces dernières décennies, mais également la nécessaire recherche du rétablissement de la confiance dans le rapport entre l'État et la jeunesse. Les attentes des jeunes sont multiples, mais celles liées à l'accès à l'emploi restent cruciales.

L'éducation a toujours cristallisé les attentions du citoyen et de l'Etat : avec plus de 95% d'enfants scolarisés dans les deux premiers cycles et 75% au troisième, la principale préoccupation aujourd'hui est d'ordre quali-

tatif plutôt que quantitatif.

Outre les questions liées aux conditions de prise en charge et d'encadrement des élèves (transport scolaire, surcharge des classes, déperdition scolaire, disponibilité des enseignants, etc.), d'autres préoccupations sont à relever, dont: (i) l'incertitude quant aux débouchés en matière d'emploi (ii) l'inadéquation de la formation professionnelle par rapport aux besoins du marché de travail, (iii) l'accès au TIC dans tous les cycles de formation.

Le système de santé est soumis à trois formes de pressions, à savoir (i) la pression démographique qui place de plus en plus de personnes en situation de demandeurs de soins, (ii) la transition épidémiologique rendue évidente en Algérie depuis mi-1990 et qui fait cohabiter les maladies transmissibles et les maladies chroniques (iii) l'ouverture sur le privé qui impose une organisation à même d'assurer l'accessibilité des soins, et (iv) l'ampleur de certaines maladies notamment les cancers et le diabète, respectivement 2ème et 4ème causes de décès ; ces pathologies sont considérées comme maladies lourdes non seulement pour le coût de leur prise en charge⁵, mais aussi pour la difficulté de leur prévention liée notamment à certains facteurs de risque d'ordre comportemental (mode de consommation alimentaire, tabagisme/alcoolisme, sédentarité...).

L'accès à un logement décent, un des paramètres essentiels de la qualité de vie constitue l'un des besoins les plus pressants de la population.

Le renforcement durable de la sécurité alimentaire et l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires

ruraux passent notamment par (i) l'intensification de la production dans les filières agro-alimentaires stratégiques ; (ii) le renforcement des capacités humaines et de l'assistance technique ; (iii) le règlement de la question du foncier agricole ; (iv) le développement de l'interprofession du système coopératif et du partenariat public/privé ; (v) le développement de l'irrigation agricole et la mobilisation de la ressource en eau, particulièrement la ressources en eau non conventionnelle ainsi que la modernisation et l'équipement des grands périmètres d'irrigation ; et (vi) le développement équilibré et inclusif des territoires ruraux permettant la stabilisation des ménages ruraux.

Des textes législatifs et réglementaires ont été adoptés dans l'objectif de conférer à la femme une plus grande participation au développement économique et social. Le défi à relever consiste ainsi à améliorer l'environnement socioculturel et professionnel de la femme afin que celle-ci puisse occuper, partout à travers le territoire national, des postes de travail répondant à ses qualifications, mais aussi à ses ambitions.

Le gouvernement, conscient des limites d'une stratégie de croissance économique basée sur la seule dépense publique, est déterminé à transformer le model de croissance en l'orientant vers le développement des secteurs producteurs de richesses et de valeur ajoutée, gage de la diversification de l'économie et de son intégration dans l'économie mondiale.

L'industrie, en tant que levier de cette diversification, doit contribuer à la structuration de l'économie de par sa capacité à diffuser l'innovation technologique. Les réformes engagées devraient relever le double défi de consolider la base industrielle du pays et d'améliorer l'environnement des affaires.

En sus des défis énoncés, il convient de souligner l'impérative nécessité de continuer à lutter contre les inégalités et oeuvrer pour l'équité dans l'accès aux facteurs de développement à travers l'ensemble du territoire national et au niveau de toutes les couches de la population, surtout les plus démunies.

D'ores et déjà, le Gouvernement s'attèle, à travers les programmes de développement en cours et par des mesures spécifiques qu'il entreprend en cas de nécessité, à parer à ces multiples défis notamment par :

- la promotion de la production nationale et de l'investissement direct étranger ;

- l'amélioration du climat des affaires ;

- la promotion du tourisme et de la destination Algérie ;

- le développement et la généralisation des TIC comme un des piliers essentiels de l'économie fondée sur la connaissance ;

- la consolidation de la performance du système d'éducation et de formation et d'enseignement professionnels, la promotion de l'innovation, la valorisation de la recherche et la création des passerelles entre l'université et l'entreprise ;

- le développement de l'esprit de l'entrepreneuriat efficace et créatif au niveau des territoires au gré de leur vocation et aptitude;

- le renforcement de l'action diplomatique de l'Algérie et du partenariat pour (i) favoriser la paix et la stabilité dans la région et dans le monde, (ii) promouvoir l'investissement étranger et le tourisme en Algérie, (iii) favoriser l'accès des produits nationaux aux marchés internationaux, (iv) impliquer davantage

⁵ À titre d'exemple, la prise en charge d'un cancer par les trois types thérapeutiques (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie) est estimée autour de 40.000 à 50.000 USD.

la communauté algérienne à l'étranger dans l'effort de développement national et (v) garantir le transfert des technologies et de l'expertise vers l'Algérie.

4. Enjeux

L'Algérie dispose d'atouts lui permettant d'être confiante en sa capacité de répondre aux besoins et aspirations des citoyens.

La volonté politique de renforcer le développement, dans toutes ses dimensions et pour toute la population, se manifeste à travers les différents programmes et dispositifs mis en place.

L'implication régulière des organes consultatifs et de la société civile dans des questions d'importance nationale témoigne de la volonté de l'Etat d'oeuvrer pour la promotion de la culture de dialogue et de participation.

En outre, la dynamique de développement économique et social impulsée par les importants programmes, mis en oeuvre depuis plus d'une décennie, et soutenue par l'absorption de la dette extérieure et la gestion prudente des surplus financiers engrangés en raison notamment de l'évolution favorable du marché pétrolier, favorise une ambitieuse vision de développement à long terme.

Au vu des conditions de vie qui se sont nettement améliorées, le niveau d'exigence du citoyen est appelé légitimement à être plus qualitatif.

En dépit des efforts consentis et des moyens réunis pour répondre aux besoins et aspirations grandissants des citoyens, un certain nombre de questions et de problèmes nécessitent davantage d'attention, par l'Algérie, à l'instar des membres de la communauté internationale, notamment pour :

- favoriser une croissance inclusive, durable,

diversifiée et génératrice de richesses et d'emploi durable;

- garantir l'accès universel à un savoir de qualité (éducation de qualité, formation qualifiante et adaptée aux besoins de l'économie nationale, maîtrise des nouvelles technologies) ;

- garantir l'accès à un système de santé efficient (soins et médicaments de qualité pour toute la population et à un coût abordable) ;

- renforcer la cohésion sociale et développer une protection sociale équitable et mieux orientée vers les catégories vulnérables ;

- garantir la sécurité alimentaire du pays ;

- assurer la durabilité des ressources en eau ;

- protéger l'environnement et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles ;

- assurer une bonne gestion des espaces urbains ;

La réalisation de ces objectifs passe nécessairement à travers un environnement national, régional et international favorable, d'où l'exigence de :

- un climat de paix, de sécurité et de stabilité ;

- la bonne gouvernance politique et économique à échelle nationale et internationale ;

- renforcement de la coopération et de la solidarité internationales de manière à mieux faire face aux défis à caractère transnational et global (conflits et instabilité, terrorisme et crime organisé, sécurité alimentaire, changements climatiques...) ;

- l'établissement d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus

équitable ;

- l'émergence d'un cadre mondial préférentiel en faveur de l'accès des biens et services des pays en développement aux marchés internationaux ;

- un partenariat international plus renforcé au service du développement ;

- un financement adéquat, à la hauteur des exigences et des objectifs à atteindre.

Les différences de niveaux de développement entre les pays associées aux différences de culture et de systèmes sociaux ainsi qu'aux contraintes environnementales et clima-

5. Intervenants et processus

Si l'Etat à un rôle important dans l'impulsion du développement la participation de la société civile s'avère aussi indispensable afin rapprocher au mieux les politiques mises en oeuvre des attentes et besoins notamment des citoyens les plus enclins à la marginalisation.

La bonne gouvernance et le développement de mécanismes institutionnalisés pour la prise en charge des besoins sociaux (cadre législatif renforcé, multiplication d'instruments de gestion des politiques sociales, et de mécanismes de régulation, de concertation, de contrôle et d'évaluation) constituent un gage pour conforter la cohérence souhaitée au niveau des différentes interventions de l'Etat en faveur du bien-être des citoyens.

S'agissant d'une vision pour un développement équitable et durable dans le monde, et afin de pouvoir réaliser les domaines potentiels sur lesquels vont porter les attentes des générations futures, il est impératif d'élever le degré de cohérence des politiques non seulement au niveau des pays, mais aussi sur

tiques, devraient être prises en compte.

La coopération et la solidarité internationales, y compris par le biais du renforcement des capacités, devraient être un élément fondamentale de l'approche à adopter pour l'après 2015. Il sera, cependant, essentiel d'éviter que le cadre post-2015 ne soit marqué par des conditionnalités en matière de coopération et d'aide au développement. Bien que la bonne gouvernance, dont les droits de l'homme et l'Etat de droit sont partie intégrante, soit essentielle, il importe d'oeuvrer à la réalisation d'un équilibre entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels.

les plans régional et mondial. Deux mécanismes, intimement liés, sont à même de contribuer à asseoir cette vision :

(i) un cadre logique global de mise en oeuvre et d'évaluation, assorti d'objectifs clairs et mesurables, dans lequel chaque pays est libre -voire même encouragé- d'y intégrer ses propres spécificités ; et

(ii) un cadre normalisé de financement international du développement basé sur l'engagement et la responsabilité de tous les pays quant à sa mise en oeuvre sous la bannière de la solidarité internationale.

Il n'en demeure pas moins que le renforcement de l'appareil statistique et l'introduction de nouveaux indicateurs et indices devraient favoriser l'efficacité dans le suivi et l'évaluation des programmes mis en oeuvre.